

Privas, le 22 décembre 2014

**SEANCE DU 19 DECEMBRE 2014
BUDGET PRIMITIF 2015**

MOTION

Déposée par M. Laurent UGHETTO, Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi (au nom du Groupe Majorité Départementale de Gauche)
Présentée en séance par M. Hervé SAULIGNAC, Président du Conseil Général

**Objet : NEGOCIATIONS EN COURS AUTOUR D'UN ACCORD DE PARTENARIAT
TRANSATLANTIQUE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT (TAFTA)**

LE CONSEIL GENERAL DE L'ARDECHE,

réuni en séance publique le 19 décembre 2014, sous la présidence de Monsieur Hervé SAULIGNAC

**ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS (22 - Groupe Majorité
Départementale de Gauche : 21 et Groupe Non Inscrit : 1)
le Groupe Ardèche Avenir (10) et le Groupe Divers Droite (1) ne prenant pas part au vote**

la motion suivante :

Depuis juin 2013, la Commission Européenne dispose d'un mandat des Etats membres pour négocier avec les Etats-Unis un nouvel accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (T.A.F.T.A.). Ce dernier vise à faciliter le libre échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis par une harmonisation des législations nationales.

Les négociations en cours constituent un véritable déni de démocratie car elles se déroulent dans le plus grand secret entre la Commission européenne et les Etats-Unis, sans qu'aucune information ne soit transmise aux parlementaires, élus locaux, partenaires sociaux et citoyens.

Le risque est grand de voir les entreprises multinationales chercher à asseoir leur domination en imposant des dispositions leur permettant de contourner, voire de s'affranchir totalement des décisions publiques et du droit des citoyens à disposer d'eux-mêmes.

Ainsi, les multinationales pourraient juridiquement contester toute réglementation étatique qu'elles estimeraient contraire à leurs intérêts économiques.

Cette menace résonne d'une manière toute particulière en Ardèche où le combat des citoyens et des élus contre les projets industriels d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste est encore dans toutes les mémoires.

.../...

Une telle « marchandisation » de la société serait clairement incompatible avec les valeurs de l'Ardèche et en totale opposition avec la politique conduite par le Département en faveur :

- d'une économie de proximité respectueuse des hommes et de l'environnement,
- d'une agriculture raisonnée privilégiant la qualité et l'authenticité,
- du maintien de services publics, ainsi que d'activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché,
- de la qualité de vie des Ardéchois.

Pour ces raisons, les Conseillers généraux de l'Ardèche

➤ **demandent :**

- un moratoire sur les négociations en cours et que l'ensemble des textes déjà produits sur ce sujet puissent être rendus public,
- l'ouverture d'un débat national impliquant la participation des collectivités locales et des populations,
- au gouvernement d'exercer la plus grande vigilance sur les conséquences de la signature de cet éventuel accord et de tout faire pour protéger le droit des citoyens à décider librement et démocratiquement de leur avenir.

Le Président du Conseil Général


Hervé SAULIGNAC